

Image not found or type unknown



## Disponibilité fonction publique

Par **GINOUX CHANTAL**, le **05/02/2017** à **01:27**

Bonsoir,

Je travaille en EHPAD titulaire depuis 2006. En arrêt maladie depuis le 3 juillet 2015,

Je suis en disponibilité d'office pour raison de santé depuis le mois de décembre 2016.

On me propose un poste dans le secteur privé, puis je accepter ? cet emploi me correspond beaucoup plus ( je suis reconnue handicapée )

Puis je rester tout de même sur mon statut actuel et prendre ce travail ( 21h ) ?

Merci de me répondre

Cordialement